



# CAMJAC Actu'

Bulletin d'information de la commune de Camjac: février 2022

## Vœux de M. Le Maire :

En ce début d'année 2022, j'ai grand plaisir à venir vous présenter en mon nom et celui des élus, ainsi que de toute l'équipe du personnel communal, nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux.

Que cette nouvelle année, voit la réussite de vos projets personnels et de nos projets d'élus au service de vous tous chers camjacois.

Nous restons particulièrement attentifs à la santé de toutes et tous en ce début d'année en assurant de notre mieux votre protection face à ce virus tenace qu'est la COVID-19. Nous adressons aussi un message de solidarité aux familles qui ont connu des aléas climatiques destructeurs et reconnus par les pouvoirs publics comme de type «Catastrophe Naturelle». Cette violente tempête subie a déraciné de trop nombreux chênes bien plus que centenaires: beaux compagnons et témoins vivants de nos chers disparus jusqu'à ce 17 juin 2021 hélas.

Les temps forts de la commune de CAMJAC restent malgré tout nombreux:

- Dans un contexte des plus difficiles, je tiens à souligner l'engagement exemplaire de tous les élus pour lutter contre la propagation de cette crise sanitaire avec notamment mise à disposition de la grande salle des fêtes à l'usage exclusif des 62 petits écoliers pour éviter le brassage des trois classes : découpage en trois parties aussi bien cantine, garderie des matin, midi et soir. Ces mesures ont été très efficaces pendant bientôt deux ans grâce notamment à la grande complicité du Directeur de l'école et son équipe enseignante. En complément cet accompagnement constant réalisé par les élus et le personnel communal a permis d'optimiser le respect des règles de protection telles que gestes barrières, lavage des mains, à l'identique de l'école.
- Déploiement de la fibre en cours de finition pour la commune de Camjac.
- Un seul lot reste encore disponible au lotissement communal Le Suquet: 7 maisons sont déjà en cours ou en phase de construction. Une nouvelle fois, à l'initiative de la mairie de Camjac, une demande de modification du PLUI qui sera suivie d'une révision a été validée par l'Intercommunalité. En conséquence, les élus inter-communautaires ont confié à OC'THEA, association compétente dans le domaine du développement territorial dont plus particulièrement l'habitat, l'étude de faisabilité de cette révision. La principale demande pour Camjac consiste à revoir l'application trop contraignante des règles à respecter au niveau des Orientations du Plan d'Aménagement (OAP) et la possibilité d'autoriser la prise en compte du «changement de destination» de bâtiments agricoles tel que granges anciennes, étables etc. Six nouveaux dossiers viendront s'ajouter aux 38 déjà recensés par la précédente municipalité. L'étude est en cours de réalisation et va demander encore quelques mois de patience.
- Après Rénovation la classe des grands redevient opérationnelle au 3 janvier 2022 Quelle belle surprise pour nos grands et studieux écoliers . . .

Les principaux projets 2021 n'ont pas pu démarrer comme prévu. Cette dynamique n'a pas toujours été possible, dans ce contexte général très perturbé, pour faire avancer nos projets sur le terrain.

Malgré cela:

- La maison des associations est sur le point d'être terminée,
- L'entretien des routes a pu être effectué comme prévu, action importante pour préserver

l'environnement communal: collecte des déchets, déplacements sociaux et médicaux sociaux au quotidien, embellissement de nos paysages vallonnés,

- L'accessibilité aux personnes à mobilités réduites des deux églises est en cours de finition,
- Le soutien aux associations qui attendent avec patience mais détermination des jours meilleurs pour leur permettre de reprendre leurs activités porteuses et créatrices de lien social,
- Des projets prévus en 2021 ont dû être reportés sur 2022 tels que: la rénovation et extension de la salle des fêtes de Frons, La sécurisation du carrefour de la Croix Rouge tant attendue,
- La réalisation de l'ultime étape de l'adressage,
- La démolition de la maison insalubre sur la place de Frons et l'acquisition de l'atelier communal situé à la mouline sont en bonne voie de réalisation prochaine.

Les projets 2022 sont principalement les suivants:

- Acquisition d'un nouveau terrain pour création d'un deuxième lotissement,
- Projet de création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) au centre-bourg La Croix Rouge,
- Réalisation du schéma Directeur «Signalétique» avec prise en compte autant que possible de certains points de la commune devenus très dangereux pour cause de comportements irresponsables de vitesse excessive dont Le Bosc, la sortie du lotissement La Peyssierette) . Pensons à nos enfants et à ceux de nos voisins et amis.
- Mise en route de l'opération «cœur de village».

L'importante implication de l'ensemble des élus de Camjac au sein du Pays Ségali Communauté est portée à votre connaissance :

- Des responsabilités sont assurées en son sein par le Maire, telles que la Présidence de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des charges transférées aux communes) et la Vice-Présidence de la commission «Social et Culturel»(présidences déléguées de l'Ehpad La Fontanelle et de la Résidence des Platanes à Frons) . . .
- Des responsabilités sont assurées par le 1<sup>er</sup> Adjoint de la commune en charge de la présidence de l'ADMR de Naucelle (aide à domicile et soins infirmiers) service dont le rayonnement social est capital pour notre commune.

Les conseillers municipaux assurent également une participation «active» au sein des commissions de travail de la Communauté de Communes.

Le projet aujourd'hui qui ne pourra pas se faire, pour la première fois, sans l'appui du Pays Ségali est la création de la MAM élément devenu incontournable pour couvrir le besoin de garde de jeunes enfants issus de nouvelles familles qui s'installent dans notre commune et alentour.

Le souhait pour 2022:

Un souhait enfin réalisé dès le 1<sup>er</sup> Février 2022: La sécurisation «Veille de nuit» de nos sympathiques résidents des Platanes à Frons n'est plus seulement un fantasme pour les élus et amis bénévoles mais un service désormais assuré par une société professionnelle d'assistance NEXECUR, spécialisée dans la protection et sécurisation des personnes.

Merci donc aux élus communautaires d'avoir bien voulu accepter cette proposition.

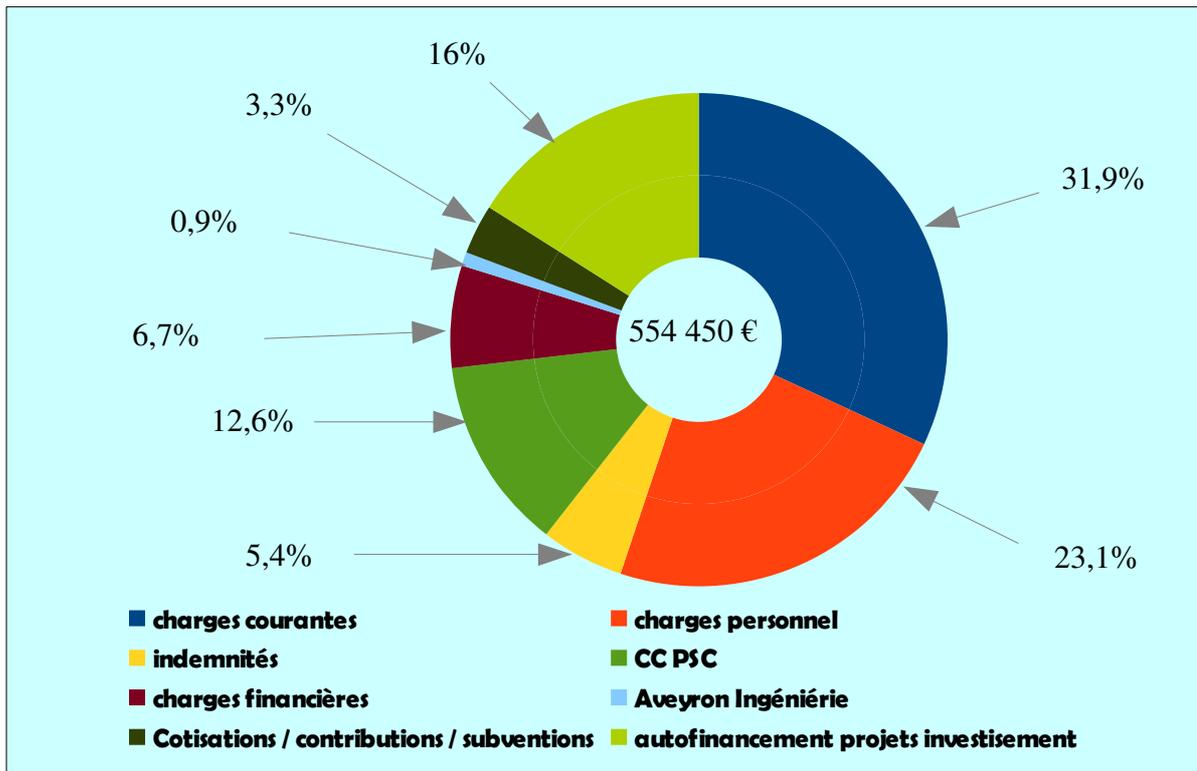
Depuis la création de cet établissement de nombreux élus et bénévoles camjacois, agissant en véritables amis des résidents, ont toujours assuré, avec beaucoup de courage, de détermination, dévouement et générosité exemplaires, un service des plus remarquables à toutes les heures de la nuit. Soyez-en tous très chaleureusement remerciés. Vous avez hissé très haut les valeurs de partage qui font de Camjac un exemple de don de soi, une belle référence.

Que 2022 vous apporte à tous Bonheur et santé en souhaitant que la COVID-19 disparaisse à jamais et que la morosité ambiante générale laisse enfin la place et l'espérance de jours bien meilleurs. Les nombreux projets cités sont le gage d'un nouvel élan.

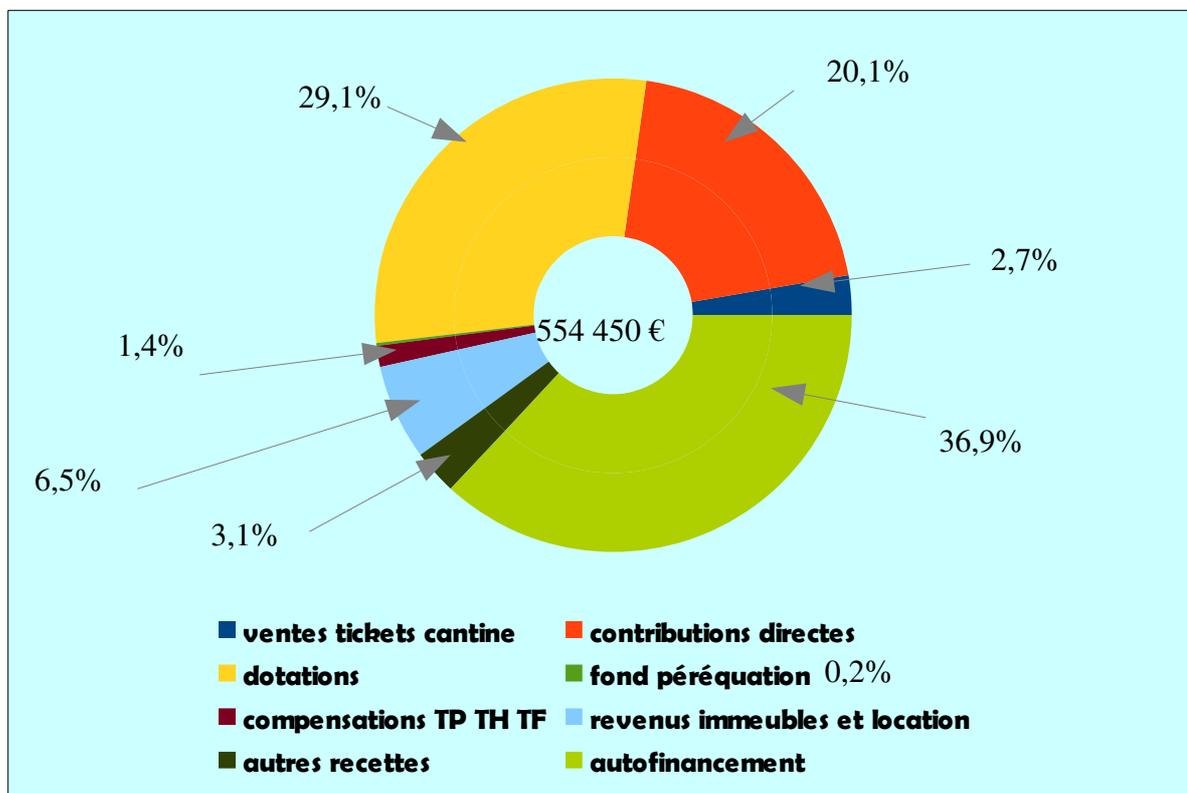
Gabriel ESPIE

## BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2021

### Dépenses:



### Recettes :



## Résultats budgétaires provisoires 2021 et orientations budgétaires 2022

BUDGET PRINCIPAL réalisé au 07/01/2022			
Possibilité d'enregistrer à cette date d'autres factures 2021			
Dépenses de fonctionnement	384 894,60 €	Recettes de fonctionnement	440 033,01 €
Dépenses d'investissement	58 714,15 €	Recettes d'investissement	106 100,89 €
Total dépenses	<b>443 608,75 €</b>	Total dépenses	<b>546 133,90 €</b>
	Résultat provisoire	102 525,15 €	
Reste à réaliser			
Dépenses d'investissement	74 882,17 €	Recettes d'investissement	148 053,00 €
	Résultat provisoire	73 070,83 €	
<b>Résultat excédentaire provisoire 2021</b>		<b>175 595,98 €</b>	

Le résultat cumulé excédentaire laisse déjà entrevoir au seuil de cette nouvelle année un niveau de financement confortable pour réaliser nos nombreux projets annoncés ( hors excédent antérieur reporté ).

### PROJET D'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Comme de nombreuses communes qui l'ont déjà mis en place, courant 2022, nous prévoyons d'éteindre l'éclairage public la nuit. Nous serons accompagnés pour cette opération par le SIEDA.

Des panneaux d'informations aux entrées des bourgs signaleront les heures d'extinction.

Un éclairage non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. Son extinction la nuit permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses, pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.

## AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA CROIX-ROUGE :

La commune de Camjac a saisi Aveyron Ingénierie afin de lui proposer et d'estimer le coût d'un principe d'aménagement du carrefour entre les routes départementales n°10 ET n°181 à la Croix-Rouge, en vue d'en améliorer la sécurité et d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse d'approche.

Le nombre de véhicules empruntant la départementale D10 a été mesuré à 700 véhicules jours en moyenne ( relevés effectués pendant le confinement ).

Un relevé de vitesse a été effectué en septembre 2020 sur la RD 10 à proximité immédiate de ce carrefour. Ce relevé fait apparaître que seulement 1 automobiliste sur 2 respecte la limitation de vitesse à 50 km/h et qu'ils sont 18% à dépasser la vitesse de 60 km/h. On note également dans ce secteur, la présence de l'école primaire avec son accès principal depuis la RD 181.

La largeur très confortable de la chaussée de la RD 10, la surface importante du carrefour et des distances de visibilité correctes, favorisent des vitesses élevées dans la traverse de la Croix-Rouge.

Les solutions pour l'aménagement et la sécurisation de la traversée de la Croix-Rouge sont les suivantes :

- mise en place de bandes d'alerte visuelle en résine sur les 2 entrées d'agglomération.
- réduction visuelle de la largeur de chaussée, par l'emploi de revêtements différenciés, mise en place d'une bande axiale et latérale.
- Installation de 2 plateaux surélevés sur la départementale n°10, introduisant une limitation à 30km/h et sur lesquels sera matérialisé un passage piéton.



## AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG DE FRONS :

L'aménagement de la place de l'église de Frons se poursuit.

Au printemps 2021, l'ancien cimetière situé à côté de l'église, propriété de la famille Pierre Lacombe, selon leur volonté, a été transféré au cimetière de Frons. En conséquence, ce bel emplacement arboré a été cédé gracieusement à la commune. Nous leur exprimons ici, nos remerciements les plus chaleureux. Une équipe de conseillers municipaux aidée de bénévoles ont enlevé l'ancien mur d'enceinte afin de permettre aux engins de chantier d'accéder à l'intérieur de l'ancien cimetière. Les pins ont été conservés, ils seront intégrés dans le futur aménagement global de la place qui se poursuivra avec l'opération « Cœur de Village ».



L'embellissement continue, suite à l'acquisition de l'ancienne maison «Matthey» par la mairie. Après discussion en conseil municipal, la décision de sa destruction a été prise à l'unanimité, au vu de sa dangerosité. Cette destruction a été réalisée en ce début d'année 2022, par l'entreprise Puéchoultres.



## ÉCOLE DE CAMJAC :

L'effectif de l'école de Camjac pour l'année scolaire 2021-2022 est de 62 élèves qui se répartissent de la façon suivante:

**M.Thierry PONS** (Directeur de l'école) assure la maternelle - grande section

**Mme Armelle Artus et Mme Manon Recoulat** s'occupent des élèves du CP, CE1.

**Mme Virginie STRAZZABOSCHI** s'occupe des élèves du CE2, CM1 et CM2

En complément des enseignants, trois employées municipales sont mises à disposition de l'école pour assurer une aide aux enseignants des petites classes, la garderie et les tâches de ménage.

- **Mme Régine Sudres** : ATSEM et garderie
- **Mme Laurence Gasperini** : ménage et garderie
- **Mme Peggy Jean** : garderie



En raison de la crise sanitaire actuelle, la cantine et la garderie ont été délocalisées dans la salle des fêtes de Camjac, l'espace de la cantine habituelle ne permettant pas d'assurer le respect des gestes barrières nécessaires pour assurer la sécurité de nos chers écoliers.

Après des vacances bien méritées, c'est avec plaisir que les grands ont pu découvrir une salle de classe toute rénovée. En effet, après avoir vidé la salle, les travaux de rénovation ont démarré :

changement de l'éclairage (nouvel éclairage à LED beaucoup plus performant), changement des plaques de plafonds défectueuses, du sol et l'ensemble des murs ont également été repeints. Un grand merci à l'entreprise de M. Guy Mouysset qui a permis que les travaux soient réalisés en temps et en heures pour que nos écoliers puissent regagner les bancs de l'école dans de bonnes conditions

Un grand merci également à tous les bénévoles et aux conseillers qui ont aidé à vider la salle de classe et à tout remettre en ordre pour la rentrée !



## TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE :

Tout au long de l'année des travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés afin d'assurer la sécurité de nous tous sur nos routes.

Les principaux travaux de voirie réalisés en 2021:

- A Pouzols, du carrefour à l'entrée de la ferme de l'IMPASSE DU SUC: dérasement des accotements avec modelage et goudronnage. 105M
- Au lotissement de la Peyre Blaque: goudronnage du chemin piétonnier. 30M
- A Frons, route du Roc, curage de fossé avec dérasement des accotements et modelage. Goudronnage. 165M
- A "Brucastel" (ROUTE DE BRUCASTEL, à partir de la route du lac blanc jusqu'après la ferme, curage de fossé avec dérasement des accotements et modelage. Goudronnage. 280M
- A "Puechagut" (IMPASSE DE PUECHAGUT): curage de fossé avec dérasement des accotements. Goudronnage. 735M
- "Triange stade" (ROUTE DE BOUYALS): curage de fossé avec dérasement des accotements et évacuation. Goudronnage. 450M
- "La trémoulède" (ROUTE DU PUECH): curage de fossé avec dérasement des accotements et évacuation. 990M



- Vers la Vaysse (ROUTE DU VERNHAS): curage de fossé avec dérasement des accotements et modelage. Goudronnage. 580M
- "La Boulette" (ROUTE DE LA BOULE, une partie): curage de fossé avec dérasement des accotements et évacuation. 135M
- "La Gineste" (IMPASSE DE LA VIGNE): curage de fossé avec dérasement des accotements et évacuation. 150M

- ROUTE DE LA CARRIERE (une partie, 200M ) suite aux fortes pluies de fin 2020: curage de fossé avec dérasement des accotements et évacuation. Modelage d'une partie du fossé ainsi que du talus surplombant. Reprise évacuation pluvial, traversée de route et enrochement. Goudronnage. Travaux pris en charge par le Pays Ségali Communauté car la route est classée "d'intérêt communautaire" par rapport à la desserte de la décharge.

Les travaux d'entretien se poursuivront sur l'année 2022, avec également comme chaque année l'élague des haies et des abords de route.

## **LE TRI SELECTIF EVOLUE :**

Le SYDOM a assuré, en 2020, le tri de **14 321 tonnes** produites par **272 858 habitants** grâce aux équipements suivants :

- le centre de tri de Millau
- le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste

Le Centre de Valorisation de Millau réceptionne du papier, du carton et des plastiques préalablement triés. Ces matériaux sont compactés et mis en balles afin d'optimiser le stockage et le transport vers les filières de valorisation.

Ainsi en 2020, **1 122 tonnes** de papiers, cartons et films plastiques ont été mises en balles et valorisées dont :

- **955 tonnes** de cartons
- **167 tonnes** de papiers

Pour l'année 2020, le SYDOM a intégré les matériaux issus des déchetteries et des points d'apport volontaire gérés par les collectivités adhérentes :

- **9 261 tonnes** de verre
- **699 tonnes** de métaux

En 2020, chaque aveyronnais a permis de valoriser ainsi **88,5 kg**. Cela représente **24 146 tonnes** valorisées.

### **Quels sont les emballages que je peux trier aujourd'hui ?**

**Les emballages en acier et aluminium**  
(canette, boîte de conserve, aérosol, etc.)

**Les emballages en carton et en papier**  
(boîte de céréales, de gâteau, etc.)

**Les briques alimentaires**  
(brique de lait, de soupe, de jus de fruits, etc.)

**Les flaconnages et bouteilles en plastique**  
(bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel douche, shampoing, etc.)

**Films en plastique étirable**  
(sacs de caisse, suremballages de pack d'eau, de lait, de papier toilette, etc.)



**De nouveaux emballages viennent s'ajouter dans la poubelle jaune dès maintenant :**

**Les nouveaux emballages pris en compte par l'extension des consignes de tri :**

- <b>Les emballages plastiques :</b>	- <b>Les petits emballages métalliques</b>
<b>Toutes les barquettes</b>	<b>tous les bouchons, collerettes, capsules et opercules</b>
<b>Tous les pots, boîtes et tubes</b>	<b>tous les sachets, poches et tubes</b>
<b>Tous les sacs, sachets et films</b>	<b>tous les autres petits sachets métalliques</b>

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet du **SYDOM** de l'Aveyron.

## **EVOLUTION DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES :**

### **Dématérialisation des actes et autorisations d'urbanisme :**

Conformément à l'article L 112-8 et suivant du Code des Relations entre le Public et l'Administration, toute personne, dès lors qu'elle s'est identifiée préalablement auprès d'une administration peut adresser à celle-ci, par voie électronique, une demande, une déclaration, un document ou une information, ou lui répondre par la même voie.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des demandes dématérialisées d'actes et autorisations d'urbanisme même si le dépôt par papier restera encore possible. Dans ce cadre, le service urbanisme d'Aveyron Ingénierie, à qui la commune a confié l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme, a mis en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), compatible avec le logiciel d'instruction (Oxalis). Il est précisé que si une demande d'acte ou autorisation d'urbanisme est transmise en dehors de ce guichet, sur une adresse mail générique de la commune, la demande ne sera pas recevable. Elle sera donc rejetée et non analysée.

Le guichet numérique sera accessible depuis le site internet de la commune (ou de la communauté de communes) et permettra notamment à tout administré de se renseigner sur le règlement et le zonage d'un terrain, de saisir de façon dématérialisée une demande d'acte ou autorisation d'urbanisme (Certificat d'Urbanisme informatif, Certificat d'Urbanisme opérationnel, Permis de Construire, Permis de Démolir, Déclaration Préalable, Permis d'aménager ainsi que les permis modificatifs des dossiers déposés de façon dématérialisée) et de suivre l'avancement du ou des dossiers dématérialisés.

Les avantages de la dématérialisation, en plus de l'intérêt environnemental, sont notamment :

Pour les usagers (ou pétitionnaires):

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment, plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes.
- La possibilité de suivre plus facilement leur dossier, des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires.

Pour la commune:

- Des économies sur la reprographie et l'affranchissement.
- Suppression de la saisie du Cerfa dans le logiciel.

Une information sur cette possibilité sera effectuée auprès de nos administrés par le biais des supports traditionnels de la commune à savoir : affichage en mairie, publication sur le site de la mairie et sur facebook.

**Vous pouvez retrouver plus d'informations de notre commune sur notre site internet :**

[www.camjac.fr](http://www.camjac.fr)

**ou en suivant notre page facebook :**

[Mairie de camjac](#)

## **MODIFICATION DU SYSTEME DES ASTREINTES DE NUIT A LA RESIDENCE DES PLATANES :**

Depuis l'ouverture de la structure des Platanes, l'astreinte de nuit est réalisée par des bénévoles et des membres du conseil municipal de Camjac.

Or, cette charge n'étant plus possible pour ces hommes et femmes très engagés, Pays Ségali Communauté a recherché une nouvelle solution afin de continuer à assurer les astreintes de nuit et ainsi de sécuriser de façon plus professionnelle les résidents.

Aussi un nouveau système de surveillance va entrer en vigueur très prochainement via une société d'assistance: NEXECUR.

Pour cette mise en œuvre, un système de téléalarme va être installé dans les prochains jours. Il s'agit d'un boîtier qui sera relié via les ondes de téléphonie à une centrale d'alerte. Les résidents n'auront aucune démarche à faire, si ce n'est de permettre l'accès à leur logement aux installateurs qui seront accompagnés par du personnel de Pays Ségali Communauté.

Les résidents seront dotés d'un bracelet électronique avec un bouton d'alerte. En cas de besoin impérieux, ils pourront appuyer sur le bouton afin de déclencher l'assistance. Un correspondant rappellera alors sur le téléphone afin de connaître la difficulté de la personne. S'il s'avère que le problème est grave ou si le résident ne peut répondre à l'appel, la personne se déplacera ( comme les bénévoles de Camjac le font encore aujourd'hui ) pour porter assistance.

Ce nouveau système n'a aucune incidence financière pour les résidents, il est intégralement pris en charge par la collectivité.



Décorations de Noël réalisées en cette fin d'année dans le parc de la résidence des Platanes.

## **DEMOGRAPHIE 2021 :**

### **NAISSANCES 2021 :**

- Le 21 janvier 2021 à RODEZ, Madelyn Léa Carlie VERGES, de Frédéric et Carole VERGES, demeurant à Frons.
- Le 08 février 2021 à ALBI, Elio Jules MAUREL, de Antoine François Joël MAUREL et de Marine Laure VAYSSE, demeurant au Lac Blanc.
- Le 04 mars 2021 à RODEZ, Edana Anne Pascale BES de Florian BES et de Estelle TREBOUX, demeurant à La Bastide de Frons.
- Le 25 juin 2021 à ALBI, Milo Marius CHAUCHARD, de Paolo César Matéo CHAUCHARD et de Solène Anne-Marie CHARLES (FOULON), demeurant au Lac Blanc.
- Le 13 septembre 2021 à RODEZ, Tom Didier Jean-François PORTRAT, de Anthony PORTRAT et de Sandrine Berthe Adeline ESPIE, demeurant à Resselves.
- Le 10 octobre 2021 à RODEZ, Skyline Kheira LECLERCQ BENMOKADDEM, de Monir BENMOKADDEM et de Mélanie Angélique LECLERCQ demeurant Ancien Presbytère de Camjac.
- Le 09 décembre 2021 à RODEZ, Néo Vincent ALBOUY de Eric ALBOUY et Audrey PETIT, demeurant La Boulette.

### **MARIAGES 2021 :**

- Le 14 août 2021 à CAMJAC de Marie BENITEZ et Sébastien BOURY, demeurant Le Lac Blanc.

### **DECES 2021 :**

- Le 19 janvier 2021, Roland COUFFIGNAL Maury.
- Le 30 avril 2021, Anne Marie COUTURIER GIGOT, Ancien Presbytère de Camjac.
- Le 13 mai 2021, Jean-Pierre FOLLIN, Le Fraysse.
- Le 14 mai 2021, Yvette GUILHAMOTE veuve BANCE, Les Platanes, Frons.
- Le 25 décembre 2021, Bryan DEWAELE, La Croix Rouge.



**Veillez nous excuser en cas d'oubli involontaire de notre part.**

## **NOUVEL ADRESSAGE :**

Le nouvel adressage de la commune est en bonne voie d'être finalisé.

Les plaques et numéros seront sous la forme suivante :



Nous avons réalisé le tour de la commune afin d'optimiser le nombre de poteaux et de plaques à commander. Le nombre est maintenant déterminé.

Les plaques de routes et numéros d'habitation sont en cours de commande.

Le nouvel adressage sera donc finalisé en cours d'année.

## **NOUVELLE ENTREPRISE :**

### **Entrepreneur Bois de Chauffage:**

Livraison chêne: coupe 0,5 – 0,33 – 0,25

Coupe de votre bois de chauffage à votre domicile pour mieux vous chauffer

Prestation de qualité assurée à tout moment !

*Pour mieux vous chauffer l'hiver, pensez à rentrer votre bois l'été !*

Contact : M. Alain Négrié

Le Bosc

12800 CAMJAC

Tel: 06 17 80 29 03

R.C.S n° 410904809

